

Présents : Roques Jacques, Osmond Geneviève, Vidal François, Emile Jacques, Bonnefoy Serge, Sayavong Sayaphoum, Charles Marianne, Quidot Emilie, Casal Anne, Maestriepieri Romain.

Absent : François Dedieu.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21/5/2021. Correction à apporter sur point n°6, horaires d'ouverture du bureau de vote : 8h-18h et non 22h **Approuvé à l'unanimité.**
2. **Délibération pour participation de la commune au Fond Unique Habitat de l'Ariège** collecté par le Conseil Départemental à hauteur de 250,41 euros par an pour notre commune (moins de 5 personnes ont bénéficié de 650 euros dans la commune en 2020) Mme le maire explique au conseil qu'il s'agit d'un fond inscrit dans le plan départemental d'action pour le logement des plus démunis. C'est une aide de la collectivité pour permettre aux personnes ou familles d'accéder à un logement décent et indépendant, ou s'y maintenir, et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.  
**Vote pour : 10 contre 0 abstention : 0.**
3. Projet HERCULE relatif à un projet de privatisation de l'énergie.  
Les élus sont destinataires d'une information concernant le projet nommé « Hercule » de privatisation de l'énergie, négocié entre Bercy et la Commission européenne. Il s'agirait de scinder l'entreprise EDF en 3 sociétés distinctes : **EDF bleu**, détenue à 100% par l'état en charge de la production nucléaire, **EDF Azur** qui aura en charge la production hydrolique et EDF Vert intégrant les énergies renouvelables, la distribution (ENEDIS, la commercialisation les services, les activités d'outre mer seront ouvertes aux capitaux privés. Discussion autour de ce projet qui paraît opaque, sans concertation véritable, avec à terme le risque d'avoir moins de service public assuré de manière équitable. La commune pense que l'Energie doit rester un bien public et se mobilisera contre ce projet **en signant une pétition en ligne**. Une motion est à rédiger.
4. **Information et interrogations relatives au déploiement de la 5G par l'association « 5G non merci ».** Information reçue en mairie, à l'attention des élus par l'association « la 5 G non merci » pour alerter sur le déploiement de la 5 G sur le territoire. La mairie a par ailleurs été destinataire d'une information en provenance de l'état « L'essentiel sur la 5 G ». Ces 2 documents sont à mettre en parallèle pour arriver à se forger une opinion. Ces informations peuvent aussi être mise en ligne (site internet, pour une information en direction des habitants.
5. **Subventions aux associations :**  
ACCA : 600 euros. **Vote pour : 10 contre 0 abstention : 0.**  
Comité des Fêtes : 1400 euros (la fête aura lieu les 24, 25, 26 septembre, avec marché gourmand le vendredi 23/09 en soirée) **Vote pour : 10 contre 0 abstention : 0.**
6. **Intérêt de souscrire un emprunt :** Après avoir exposé le montant des investissements prévus en 2021 (130019 €), le montant des subventions allouées, et le reste à charge pour la commune, à savoir **80 420 €** Madame le Maire souligne l'intérêt qu'il y aurait à souscrire un emprunt les taux restant encore bas. Pour aider à la réflexion, une simulation de prêt est proposée pour un montant de 100 000 euros, sur 20 ans, à un taux de 0,96%. Le remboursement se monterait à 1375 euros. par trimestre (simulation Caisse d'Epargne)  
Demande auprès de la Caisse des Dépôts en cours. **Vote pour : 7 contre 0 abstention : 3**

7. **Appel à projet** : aménagement du Pradas. Suite à la dernière réunion de travail au siège du PNR avec Laure Chevillard(PNR), Me Labarthe (architecte paysagiste), Me le Maire, Marianne Charles 1<sup>ère</sup> adjointe, Jacques Emile. Présentation de l'avant- projet qui devrait être transmis par mail à l'ensemble des conseillers. Mise en place du Comité Local vendredi 25 juin à 18 heures. Séance de travail avec Me Labarthe le 1<sup>er</sup> juillet à la salle des fêtes à 18 heures (autour de 10 personnes). Réunion publique le 16 ou le 30 juillet. (à confirmer)
8. **Bulletin municipal** : maquette N°2. Sera transmise par mail aux conseillers.
9. **Organisation des élections** : précision du nom des membres du Conseil Municipal qui devront être présents le 20 juin de 8 heures à 12 heures 30, et de 12 heures 30 jusqu'à la fin du dépouillement. Idem pour le 27 juin.
10. **Présentation par Dirk Schmeller**, de Cazaux, d'un projet de vulgarisation scientifique sur le climat, la biodiversité, les effets de la pollution, sous la forme de conférences sous la Halle qui pourraient se tenir les 3 et 17 juillet, 7 et 28 août, 18 septembre à 17h30. Question administrative concernant l'assurance de la municipalité concernant ce type d'intervention à voir avec notre assureur

**Projet validé.**

La séance est levée à 23 heures